INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS INFOS NEWS

**Journée du 13 avril 2022**

* Les marchés financiers européens ont terminé en ordre dispersé mercredi, les inquiétudes sur l'inflation, exacerbées par la guerre en Ukraine, semant la confusion chez les investisseurs. En rouge la majeure partie de la journée, le CAC 40 a finalement grappillé 0,07% à 6 542,14 points, pendant que l'Euro Stoxx 50 abandonnait 0,2% à 3 823,91 points.
* A Wall Street, alors que la saison des résultats trimestriels est lancée, la tendance est plutôt à l'optimisme, avec le Dow Jones et le Nasdaq qui gagnent respectivement 0,53% et 1,56%.
* La journée avait donc mal démarré avec la publication ce matin d'une inflation britannique de 7% au mois de mars, en rythme annuel, soit un niveau jamais vu depuis 1992. Qui plus est, des données de Refinitiv montrent que les anticipations d'inflation des investisseurs dans les années à venir restent très élevées: le taux d'inflation "à cinq ans dans cinq ans" a ainsi atteint le niveau record de 2,4%, alors qu'il était encore de 1,8% avant l'invasion de l'Ukraine.
* Mais la publication la plus attendue du jour était certainement l'évolution des coûts de production aux Etats-Unis en mars: en rythme mensuel, les prix des intrants sont ressortis en hausse de 1,4%, alors que le consensus visait +1,1%. Cette accélération (versus +0,9% en février) signifie que les prix à la consommation sont amenés à rester sur des plus hauts de 40 ans au cours des prochaines mois, ce qui devrait conforter la Fed dans sa stratégie de normalisation de sa politique monétaire.
* La Banque du Canada (BoC) a décidé mercredi de procéder à un nouveau tour de vis monétaire. Comme attendu par les économistes, l’institution a ainsi relevé son principal taux directeur de 50 points de base pour le porter à 1%. L’institution cherche ainsi à endiguer une inflation qui pourrait atteindre presque 6 % en moyenne durant la première moitié de 2022, selon ses projections.

En parallèle, la BoC met aussi fin au réinvestissement et amorcera le resserrement quantitatif le 25 avril. Les obligations du gouvernement du Canada inscrites au bilan de la Banque qui arrivent à échéance ne seront plus remplacées, ce qui fera diminuer la taille de celui-ci au fil du temps.

" Puisque l'économie entre dans une phase de demande excédentaire et que l'inflation demeure bien au-dessus de la cible, le Conseil de direction juge que les taux d'intérêt devront encore augmenter ", a signalé la Banque du Canada

En fin d'après-midi, le dollar canadien (" loonie ") grappille 0,11% à 0,7917 dollar américain.

* Aux Etats-Unis, les stocks hebdomadaires de pétrole ont bondi de 9,382 millions de barils en raison de la libération par la Maison Blanche de 3,9 millions de barils de la réserve stratégique américaine. Les économistes tablaient sur une hausse de 0,863 million après +2,421 millions la semaine précédente. Les stocks d'essence, en revanche, ont reculé de 3,649 millions de barils alors que le consensus escomptait un repli de 0,388 million de barils après -2,041 millions la semaine précédente

Les stocks de produits distillés ont baissé de 2,902 millions de barils. Le marché visait un déclin de 0,515 million après +0,771 million la semaine précédente.

Vers 16h45, le cours du baril de WTI américain progressait de 1,48% à 102,09 dollars.

* L'inflation s'est élevée à 7% en mars en rythme annuel, soit un plus haut depuis mars 1992, a indiqué le Bureau des statistiques nationales. Elle a accéléré par rapport à février où elle avait atteint 6,2% et a dépassé le consensus Reuters s'élevant à 6,7%. Comme dans les autres pays, elle a été dopée par la flambée des prix de l'énergie. Les prix à la consommation ont progressé de 1,1% sur le seul mois de mars contre 0,3% en février.
* Le nombre de défaillances d'entreprises cumulé entre avril 2021 et mars 2022 s'élève à 29 865, en hausse de 6,3%, a indiqué la Banque de France.

Cette hausse doit toutefois être interprétée avec précaution, puisque la période de référence (avril 2020 à mars 2021) comprend les premiers mois de la crise Covid-19, où le nombre de défaillances a été particulièrement faible du fait de la fermeture temporaire des tribunaux de commerce, des mesures qui ont temporairement modifié les dates de caractérisation et de déclaration de l'état de cessation de paiements et, par la suite, des mesures de soutien en trésorerie permettant d'éviter cet état de cessation des paiements.

Le nombre de défaillances cumulé sur un an se maintient en revanche à un niveau bas par rapport aux années antérieures à la pandémie de COVID-19. Il est inférieur de 44,8 % au niveau de mars 2019, et de 36,6% par rapport à mars 2020.

" Il n'y a pas à ce stade de signe d'une vague de faillites à venir " a réitéré la Banque de France.

**SOCIETES**

* Sur la place parisienne, les valeurs liées à l'énergie et l'environnement s'en sont le mieux sorties (Engie: +1,43% ; TotalEnergies: +1,21%). Les banques ont quant à elles bien résisté alors que les résultats décevants de JPMorgan augurent de lendemains difficiles. Pernod Ricard (-2,49%), Worldline (-1,84%) et Danone (-1,08%) ont fermé la marche au CAC 40.
* En hausse de 3%, EDF a pris la tête du SBF 120 tandis qu'Engie (+1,4%) signe l'une des plus fortes progressions du CAC 40. Les investisseurs spéculent sur l'avenir des sociétés en cas de victoire d'Emmanuel Macron. Selon BFM Business, l’État réfléchit à une nouvelle réforme de l'électricien public qui pourrait également profiter à Engie. Un cocktail " gagnant/gagnant" concocté par l'Elysée et Bercy. Les affirmations de la chaine d'information ont été démenties par EDF et l'équipe de Bruno Le Maire.

Selon plusieurs sources proches des pouvoirs publics citées par BFM Business, le scénario de refonte globale du secteur français de l'énergie s'appuie d'abord sur la nationalisation d'EDF, qu'Emmanuel Macron a évoquée lors de son discours de candidature à la présidentielle, le 17 mars. Il consisterait ensuite en une vente des activités d'énergies renouvelables d'EDF dans le cadre d'un recentrage de l'électricien sur le nucléaire et les barrages. Le pôle renouvelables d'EDF pourrait rapporter environ 15 milliards d'euros, qui serviraient à financer les six nouveaux EPR promis par Emmanuel Macron.

Ce " plan B " après l'échec d'Hercule aurait le mérite de faire les affaires d'Engie, contrôlé à 24% par l’État. Le groupe vient d'opérer son recentrage vers le gaz et les énergies renouvelables. Pour réduire au maximum sa dépendance au gaz russe, Engie a prévu de se renforcer dans le renouvelable. Acquérir les actifs d'EDF serait une aubaine. D'autant que son programme de cessions lui rapporté 10 milliards de cash à investir.

En attendant son éventuel découpage, EDF poursuit son offensive dans les énergies vertes. Dans une présentation diffusée à l'occasion d'une conférence de presse, le groupe a révélé son ambition de devenir un des leaders européens de la production d'hydrogène 100% bas carbone en 2030. D'ici là, de l'eau aura couler sous les ponts.

* En hausse de 1,7% à 641,7 euros, LVMH signe l'une des meilleures performances du CAC 40 après la publication d'un chiffre d'affaires trimestriel supérieur aux attentes. Le numéro un mondial du luxe a continué de bénéficier de l'engouement des consommateurs pour ses marques phares, Louis Vuitton et Christian Dior en tête. Le groupe a joué de son puissant "pricing power" pour compenser la hausse du coût des intrants. Pour autant, la société reste vigilante en raison de la guerre en Ukraine et de la résurgence de la pandémie en Chine, un marché clef du secteur.

LVMH a réalisé au premier trimestre 2022 des ventes de 18 milliards d'euros, en hausse de 29%. En organique, la croissance atteint 23% contre un consensus de 18%.

Pour LVMH, il s'agit "d'un bon début d'année dans un environnement encore perturbé par la crise sanitaire et marqué par les événements dramatiques en Ukraine ". A l'exception des Vins et Spiritueux, toujours face à des contraintes d'approvisionnements, toutes les activités réalisent une croissance à deux chiffres de leurs ventes.

Sa principale division, la Mode et Maroquinerie, qui génère environ les trois-quarts de ses bénéfices, a encore accéléré avec une croissance organique de 30% contre 28% au trimestre précédent.

Les ventes aux Etats-Unis et en Europe ont connu des progression à deux chiffres. Quant à l'Asie, elle reste en progression sur le trimestre malgré un mois de mars affecté en Chine par le renforcement des restrictions sanitaires.

* Stellantis (+0,92 % à 13,99 euros) avait déjà annoncé la restructuration de ses services financiers en Europe et aux États-Unis. C’est désormais l’heure de remanier son offre de services financiers en Chine pour le groupe issu de la fusion entre PSA et FCA. Ainsi, le constructeur automobile entend concentrer ses services financiers en Chine au sein d’une société de financement automobile détenue exclusivement par Stellantis.

De plus, les parts de Stellantis et DPCA dans DPCAFC, la coentreprise de financement automobile créée il y a 15 ans entre Stellantis, DPCA et Dongfeng, seront cédées à Dongfeng, sous réserve des approbations réglementaires.

Cette opération passe par la signature d'un accord de transfert de fonds propres entre PSA Finance Nederland (PFN), filiale financière détenue à 100 % par BPF (Banque PSA Finance) et DPCA d'une part, et le Groupe Dongfeng d'autre part, sur la base duquel leurs participations respectives dans la société JV Dongfeng Peugeot Citroen Auto Finance Company (DPCAFC) seront cédées à Donfgeng.

En ligne avec le Plan " Dare Forward 2030 ", Stellantis explique que cette nouvelle structure soutiendra le modèle commercial " asset-light " de l'entreprise ainsi que l'implantation des nouvelles marques mises en place.

* Delta Air Lines a ouvert de belle manière la saison des résultats pour les compagnies aériennes américaines au titre du premier trimestre 2022. Cela permet à l’action de grimper de plus de 6% en préouverture de Wall Street, ce mercredi. Entre janvier et mars 2022, Delta Air Lines a dévoilés une perte ajustée par action de 1,23 dollar, alors que le consensus FactSet tablait sur une perte de 1,26 dollar par action. Du côté de l’activité, la performance est encore meilleure. Le chiffre d’affaires est en effet ressorti à 9,35 milliards de dollars, là où le marché escomptait 8,83 milliards.

Il reste néanmoins inférieur de 11 % à celui du premier trimestre 2019 (pré-crise).

" Grâce à une forte reprise de la demande lorsqu'Omicron s'est estompé, nous avons renoué avec la rentabilité au mois de mars, en dégageant une solide marge d'exploitation ajustée de près de 10 % ", a souligné Ed Bastian, le directeur général de Delta Air Lines.

* Sur une place parisienne en hausse timide, Carmila se distingue avec un gain de 3,21 % à 15,44 euros par action. La troisième société cotée de centres commerciaux en Europe Continentale profite de la cession d’un portefeuille d’actifs matures en France pour 150 millions d’euros (droits inclus). Dans le détail, Carmila a signé un accord avec Batipart et Atland Voisin portant sur la cession d’un portefeuille d’actifs appartenant à Carmila via une structure de partenariat.

Le portefeuille est constitué de six actifs situés en France : Mondevillage, Meylan, Mont St Aignan, Nantes St Herblain, Rambouillet et St Jean de Vedas.

Carmila conservera une participation minoritaire de 20% dans la joint-venture, dont le ratio d'endettement (LTV Droits Inclus) ne dépassera pas 50%, et assurera pour le compte de la joint-venture des missions de gestion locative, de commercialisation et d'asset management.

La finalisation de la transaction est prévue en juin 2022.

**ANALYSES**

* L'invasion russe en Ukraine oblige les Européens à revoir leurs priorités économiques. La hausse des prix du pétrole et du gaz entame le pouvoir d'achat. Elle peut contribuer à accélérer la transition écologique : la dépendance aux énergies fossiles, russes de surcroit, est une menace d'ordre non seulement environnemental mais aussi géopolitique. Enfin, la guerre aux frontières de l'UE l'a conduite à vouloir renforcer ses capacités de défense, point principal de la déclaration finale du sommet de Versailles le 11 mars 2022.

Ces priorités sont coûteuses pour les finances publiques : chèque énergie, investissements dans la transition, mesures fiscales de compensation, et hausse des budgets de la défense. Dans ce contexte, la question se pose de voir les Européens s'endetter en commun pour fournir aux Etats les moyens financiers pour faire face aux conséquences de la guerre en Ukraine.

C'est ainsi qu'ils avaient procédé en 2020, pendant la pandémie, en créant le programme Next Generation EU (NGEU). Faut-il donc mettre en œuvre une nouvelle émission de dette commune dont le fonctionnement serait comparable à celui de la facilité pour la reprise et la résilience de NGEU ? Pas forcément.

Au-delà des crispations de certains pays du Nord sur le recours systématique à l'endettement public pour lutter contre tous les maux traversés par l'UE, il est utile de rappeler trois choses : d'abord, que l'activation de la facilité pour la reprise et la résilience est en cours et qu'il faudra encore attendre un peu pour savoir si elle a rempli ses objectifs. Les effets économiques estimés ex ante sont positifs, et d'autant plus positifs que les fonds alloués le seront à destination des Etats membres les plus touchés par la pandémie, l'Italie et l'Espagne (voir OFCE, « L’économie européenne 2022 »).

Ensuite, que NGEU se partage entre des transferts directs, pour 420 milliards d'euros, et des prêts, pour 390 milliards. Les avantages des uns et des autres sont assez différents. Les transferts sont une forme d'argent gratuit pour ceux qui en bénéficient : le remboursement sera tardif et partagé entre tous les Etats, les bénéficiaires ne remboursant qu'une fraction de ce qu'ils auront perçu. Les prêts impliquent de verser des charges d'intérêt immédiates, quoiqu'à un taux inférieur au taux national si le pays qui y souscrit subit un écart de taux positif par rapport aux meilleures conditions d'emprunt dans l'UE.

Le gain attendu des prêts est donc bien moindre que celui attendu des transferts… ce qui a pour corollaire que parmi les 390 milliards d'euros prévus pour ces prêts, une fraction non négligeable pourrait ne jamais être mobilisée par les Etats (ils ont jusqu'à fin août 2023 pour le faire).

Pourquoi souscrire à un prêt commun si vous pouvez aller directement sur les marchés financiers pour vous financer ? En février 2022, la quasi-totalité des transferts directs avait été réclamée par les Etats membres, mais 224 milliards d'euros de prêts ne l'avaient toujours pas été.

Enfin, au tout début de la crise de Covid-19, décision avait été prise de créer, via le Mécanisme européen de stabilité (MES), une ligne de crédit - donc des prêts - pour financer à l'époque prioritairement les dépenses de santé pour un montant maximal de 240 milliards d'euros. Cette ligne de crédit court jusqu'à la fin de 2022 et, aujourd'hui, le montant total de prêts alloués dans ce cadre s'élève à… zéro.

Aussi, plutôt que d'envisager de renouveler - déjà - le programme NGEU en l'adaptant à de nouveaux enjeux, ne serait-il pas possible pour l'UE de transformer les prêts non utilisés (au total, 464 milliards d'euros tout de même !) en transferts directs immédiats auprès des Etats membres ? La facilité et la ligne de crédit existent ; elles n'ont pas encore fait toutes leurs preuves, certes, mais les Européens se sont entendus pour qu'elles soient mises en œuvre. Donnons-leur toutes les chances d'être efficaces en les utilisant pleinement et très vite : les projets à financer ne manquent pas !

**L’AGENDA DU 14 avril 2022**

**13h45 en zone euro**

Décision de politique monétaire de la BCE

**14h30 aux Etats-Unis**

Inscriptions hebdomadaires au chômage

Revenu et consommation des ménages en mars

Prix des importations en mars

**16h00 aux Etats-Unis**

Indice de confiance des Consommateurs de l'Université du Michigan en avril

Stocks des grossistes en février